

Des enjeux pour un développement maîtrisé

Neuf thématiques à enjeux ont été dégagées lors des réflexions menées dans le cadre de ces diagnostics.

★ L'inadéquation croissante entre un développement de l'habitat à la campagne et la répartition des activités, services et équipements, rend nécessaire des stratégies locales d'organisation du territoire de manière à :

- promouvoir une augmentation maîtrisée des déplacements alors que les conditions de transport existantes ne sont optimales,
- ne pas créer des secteurs à l'écart d'un minimum de services de base,
- limiter toutes atteintes définitives aux paysages traditionnels,
- et préserver les besoins du monde agricole.

★ Face à la fragilisation du secteur industriel, aux mutations du secteur agricole à court et moyen terme, il est urgent de mettre en oeuvre une stratégie globale de développement socio-économique du territoire afin :

- d'anticiper sur les mutations industrielles plausibles,
- et de répondre au besoin de qualification de la main d'oeuvre locale d'attirer un large public d'entreprise (proposer un stock diversifié de terrains).

★ Face à l'accroissement des migrations résidentielles, au potentiel d'attraction du département grâce à son cadre de vie, l'offre de logement est inadaptée.

Il est nécessaire de mettre en oeuvre une politique de l'habitat volontariste et programmatique afin :

- de réhabiliter et d'accroître le parc de logement afin d'accueillir les nouvelles populations,
- d'adapter la taille des logements aux évolutions des structures familiales,
- de faciliter le parcours résidentiel allant du logement social à l'accession,
- et de veiller à une croissance cohérente de l'offre en logements et de l'offre en services et équipements.

★ L'augmentation des migrations alternantes et des nuisances liées à ces dernières rend nécessaire la définition de stratégies locales visant à :

- favoriser la mise en place de liaisons douces vers les pôles de transport en commun (vélos, piéton),

→ améliorer les conditions de circulation sur le réseau sud de l'Oise,

→ et une meilleure prise en compte des nuisances liées au bruit dans les documents d'urbanisme.

★ Face à une dégradation de la ressource en eau, il est nécessaire de pérenniser sa qualité par des contrôles et mesures tant dans un objectif de préservation des milieux naturels que dans son usage pour les activités humaines.

★ Du fait de nombreuses parties du territoire soumises à des risques naturels et par souci de prévention pour les personnes et les biens, il est nécessaire de contrôler l'intégration dans les projets locaux des risques naturels majeurs:

- inondation par débordement des cours d'eau sur la totalité de la Vallée de l'Oise et de ses affluents,
- inondation par remontée de nappes,
- et coulées de boues ou mouvements de terrains par ruissellement des eaux de pluie.

★ Du fait de la présence d'activités technologiques soumises à des risques graves et par souci de prévention pour les personnes et les biens, il est nécessaire de veiller à leur prise en compte.

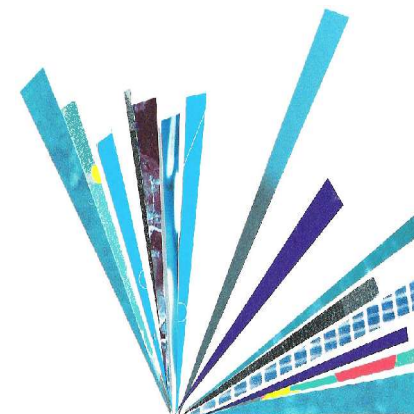
★ En raison de l'intérêt de certains espaces naturels majeurs, il est nécessaire

- de maintenir les continua forestiers
- et de maintenir la biodiversité des milieux présentant un intérêt écologique spécifique.

★ Dans la perspective de développement durable, l'agriculture assure et doit assurer trois fonctions (économique, environnementale et sociale) afin de préserver la multifonctionnalité des espaces. Ainsi, il est nécessaire :

- d'organiser la reconversion de la main d'oeuvre agricole,
- et de réduire les facteurs de pollution diffuse qui dégradent la qualité et potabilité de l'eau.

Direction
Départementale
de l'Équipement
de l'Oise



Les Feuilletts de l'Oise

Un thème d'actualité en quatre pages

n°49 - Mai 2006

La synthèse des diagnostics territoriaux isariens

Lancés en 2003, les diagnostics territoriaux isariens ont eu pour objectif de réaliser un état des lieux de l'ensemble des pratiques, des modes de vie, des projets et des occupations de l'espace coexistants sur le département de l'Oise. Cet état de lieux à visée prospective a nécessité pas moins de trois années de travail et la participation de plus de cinquante personnes. Plusieurs phases d'élaboration se sont succédées avec la collecte d'informations, les enquêtes sur le terrain et les entretiens menés avec les grands acteurs du territoire. Elles ont donné lieu à la constitution d'une véritable somme d'informations se rapportant toutes au département de l'Oise.

De longues heures ont été nécessaires pour affiner les analyses, ciseler les réflexions et mener au plus loin les enjeux territoriaux. Mais le véritable travail commence avec la diffusion et la communication des diagnostics au plus grand nombre.

En effet, les projets ne se créent pas uniquement sur le papier. Ils sont surtout issus de discussions, de moments de réflexions partagées et d'actions concrètes. Et ces dernières ne sont pas le fait d'acteurs isolés car notre société exige une collaboration plus étroite, notamment lorsque les projets portent sur les modifications de notre cadre de vie.

Et un travail qui commence aujourd'hui et qui se poursuivra avec la présence toujours réaffirmée et renouvelée des services déconcentrés de l'État sur le territoire. Les quelques pages qui suivent, extraient la substantifique moelle des diagnostics produits et servent d'introduction aux documents plus territorialisés qui ont été constitués en 2006. Ils seront régulièrement mis à jour afin que chacun puisse disposer des dernières informations concernant son interterritoire .



Directeur de la publication :
Alain DE MEYERE
Réalisation – impression :
DDE de l'Oise
Bld Amyot d'Inville
BP 317 - 60021 Beauvais Cx
ml : dde-oise@equipement.gouv.fr



Réalisation

Service de l'Aménagement, de l'Urbanisme et de l'Environnement
France Poulain
Cellule Études et Prospective
Fabienne Clairville
(03 44 06 50 81)
ml : Fabienne.Clairville@equipement.gouv.fr

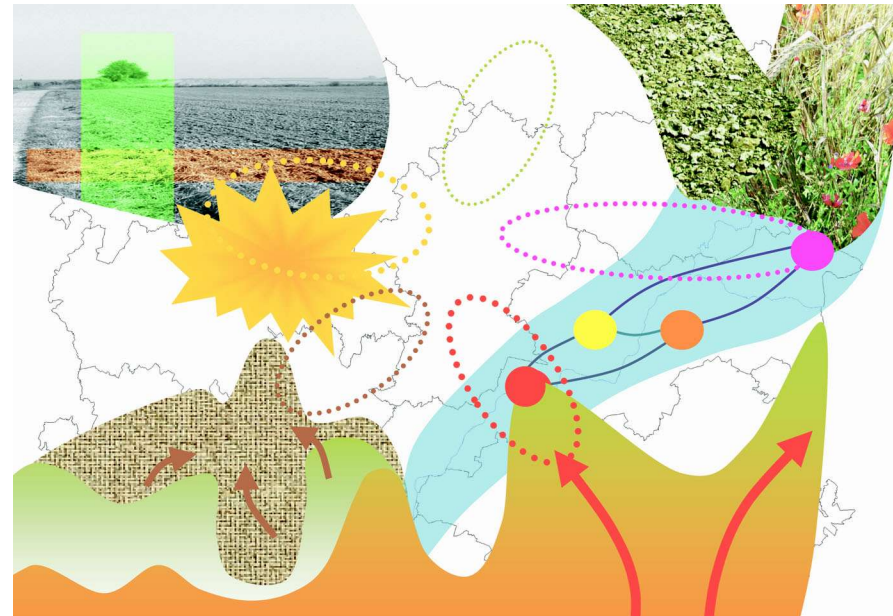
Une identité bien marquée

D'une superficie de 5860 km², le département isarien compte un grand nombre de communes qui font coexister des espaces à fort contrastes sociaux (Creil, Chantilly, Senlis...). Au regard de ces spécificités locales, l'Oise se décompose en trois entités stratégiques :

- les vallées de l'Oise et du Thérain où se concentrent la croissance économique et les 3 pôles urbains du département, à savoir Beauvais, Creil, Compiègne.
- le Sud Oise et ses limites soumis à la pression de l'Île de France.
- et le Nord aux territoires ruraux à vocation agricole et résidentielle.

On retiendra que :

- L'agglomération beauvaisienne rayonne au-delà du Beauvaisis-Bray,
- Le Centre Oise a une structure urbaine multipolaire moins attractive que les grandes villes voisines,
- Le Noyonnais se caractérise par une activité d'élevage et de polyculture qui est souvent menacée,
- Le caractère rural prédomine dans l'Oise Verte,
- Les vallées de l'Oise et de l'Aisne constituent l'axe majeur,
- Le Valois Multien se trouve aux portes de l'Île de France,
- Le Vexin Sablons Thelle offre une nouvelle campagne francilienne.

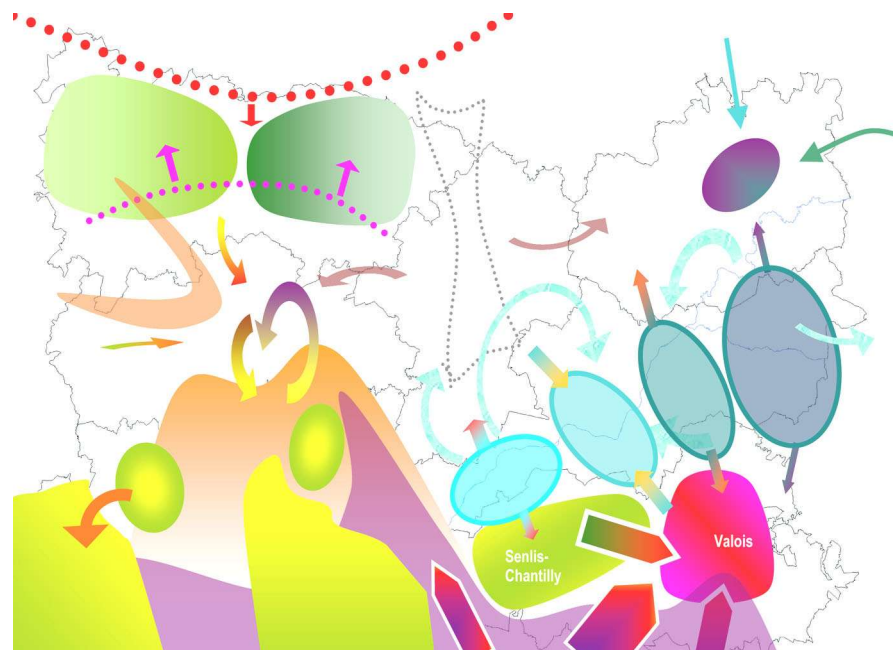


Un département en mouvement

Confronté à l'extension de la métropole parisienne et au dynamisme de ses zones économiques et dans un contexte de progression démographique, le département est menacé d'une rupture Nord-Sud. Celle-ci peut perturber les équilibres et les solidarités existantes entre les différents territoires dont certains, fragilisés, ont une identité à préserver.

On retiendra que :

- Beauvais est un pôle d'emploi qui génère toujours plus de déplacement,
- Le Centre Oise a une position centrale sans influence propre,
- Le Noyonnais est un espace cohérent et structuré qui est remis en cause par l'influence croissante de pôles extérieurs,
- L'Oise Verte est un territoire agricole polarisé par Beauvais,
- La vallée de l'Oise possède 4 entités au fonctionnement distinct,
- Senlis et Chantilly ont une renommée « haut standing », ce qui reporte les populations moins aisées sur le Valois,
- L'influence parisienne est inégale dans le Vexin Sablons Thelle

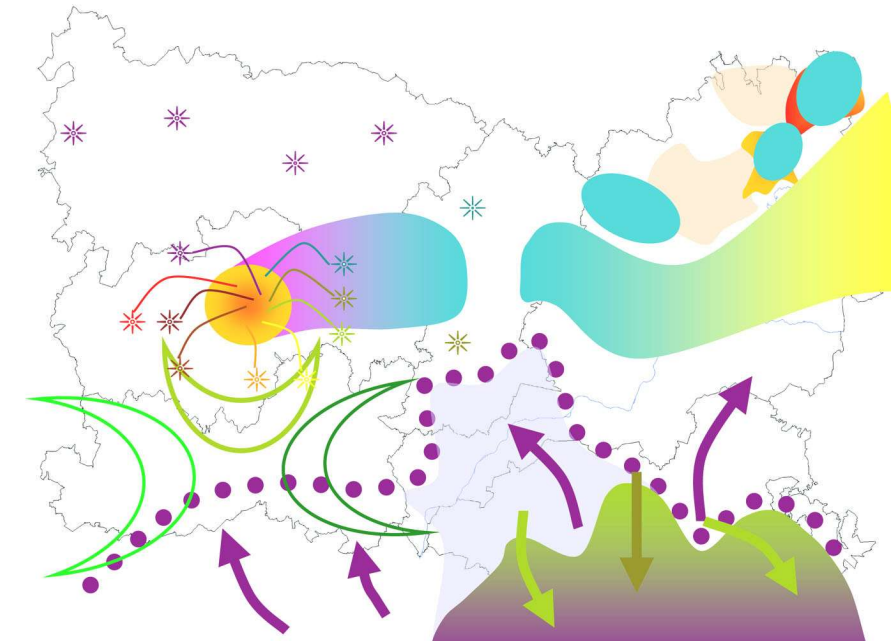


Des faiblesses maîtrisées

Le département est soumis à l'influence grandissante de l'Île de France, ce qui engendre une augmentation et un allongement des déplacements. Cela conduit aussi à une accentuation de la pression foncière accompagnée d'une hausse des prix. L'étalement urbain et le développement des infrastructures menacent la grande diversité des milieux naturels remarquables et concourent à la possible banalisation des paysages.

On retiendra que :

- Sur le Beauvaisis-Bray, l'extension de l'urbanisation multiplie les conflits d'intérêt,
- Le centre Oise est peu attractif économiquement,
- Dans le Noyonnais, les milieux naturels subissent des pressions,
- L'Oise verte est victime de sa « ruralité »,
- Une pression foncière s'exerce sur les espaces naturels remarquables de la vallée de l'Oise,
- Le Valois Multien présente un déséquilibre entre son bassin d'emploi et son bassin d'habitat,
- Le Vexin sablons Thelle est sous dépendance extérieure.



Des atouts valorisés

Le territoire de l'Oise présente une dynamique propre et des atouts (proximité de Roissy et de Paris, patrimoine de qualité). Ainsi, il peut jouer un rôle certain dans une bonne organisation de l'aménagement du territoire à l'échelle du Bassin Parisien.

On retiendra que :

- Le Beauvais-Bray bénéficie d'un patrimoine riche et d'une position de carrefour stratégique,
- La position centrale et l'offre en matière de transport confère une situation privilégiée au Centre Oise,
- De fortes potentialités paysagères et patrimoniales sont à exploiter sur le Noyonnais,
- Les marchés fonciers et immobiliers de l'Oise Verte sont attractifs,
- Des axes d'intérêt européens desservent les vallées proches des grands pôles d'activités franciliens,
- Le cadre de vie du Valois Multien est très convoité,
- Le Vexin Sablons Thelle tire parti de la proximité parisienne pour son dynamisme.

